

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

BUREAU SYNDICAL DU 11 avril 2017

N° BS\_11 avril-2

Objet :

DÉCISION MODIFICATIVE : CASTAGNADES 2017

En deux mille dix-sept, le onze avril à Jaujac à 17h30, le bureau du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Lorraine CHENOT.

Nombre de voix en exercice : 38 Nombre de voix présentes et représentées : 28 Nombre de suffrages exprimés : 28	<u>Cadre réservé à la Sous-Préfecture</u>
VOTES : Pour : 28 Contre : 0 Abstention : 0	<u>Transmis par ACTE le :</u> 14/04/17
Date de convocation : 4 avril 2017	AR N° : 007 - 250702388 20170411 - BS 11042-DE-1-1

Présents : Dominique ALLIX, Jean-Pierre ANCHISI, Agnès AUDIBERT, Jean-Daniel BALAYN, Gérard BROUILLARD, Lorraine CHENOT, Bernard CROS, Sandrine GENEST, Alain GIBERT, Gérard GOULLEY, Eric LESPINASSE, Isabelle MASSEBEUF, Raoul L'HERMINIER,

Excusés représentés : Laurence ALLEFRESDE, Jérôme DALVERNY, Agnès HOCQUET, Virginie FERRAND, Jacques Henry POINTEAU, René SOULELIAC, Pierre TISSIER,

Absents : Alain FEOUGIER, Briec MEVEL, Denise NURY, Caroline DI VINCENZO, Christian KANDOUCI, Nathalie ROUSSET,

Cette action a été présentée dans le programme d'actions 2017 lors du Comité syndical du 13 décembre 2016. Il est proposé, aujourd'hui, de réduire le budget de 35 000 euros à 33 000 euros.

Rappel des Objectifs :

- Mettre en réseau les 12 fêtes avec une communication commune et un fil rouge artistique de « jumelage » avec la foire à la châtaigne de Mourjou.
- Développer l'arrière-saison touristique.
- Accompagner la montée en qualité des fêtes de la châtaigne ;

- Mettre en valeur l'offre de découverte du patrimoine castanéicole inter-castagnades ;

Descriptif :

Après un fil rouge centré sur l'Ardèche en 2016 avec le collectif de compagnies les "Atypiks", le fil rouge 2017 sera consacré à un jumelage avec la foire à la Châtaigne de Mourjou dans le Cantal. Ce jumelage devra permettre de réunir des artistes et des socioprofessionnels de la châtaigne de même que les acteurs et organisateurs de la fête de la Châtaigne.

Le travail de communication sera poursuivi en déclinant les outils habituels : communication papier, web et radio.

Le travail de mise en réseau des menus Castagnades sera poursuivi également avec une signalétique commune pour les restaurants partenaires de l'opération.

Enfin les joutes gastronomiques seront poursuivies.

Maîtrise d'ouvrage : Parc

Budget : Dépenses 'fonctionnement

Dépenses	€	%	Recettes	€	%
organisation des menus castagnades	1 000,00 €	3 %	Région	33 000,00 €	100
organisation des joutes gastronomiques	1 000,00 €	3 %	<b>Total</b>	<b>33 000,00 €</b>	<b>100%</b>
organisation de la soirée de lancement/ relations presse	1 000,00 €	3 %			
Fil rouge artistique	20 000,00 €	66 %			
communication radio	1 500,00 €	4 %			
communication papier	8 500,00 €	22 %			
<b>Total</b>	<b>33 000,00 €</b>	<b>100%</b>			

Le bureau après en avoir délibéré

DECIDE

- D'APPROUVER le projet présenté,
- D'APPROUVER le plan de financement présenté,
- D'AUTORISER la Présidente à solliciter la subvention présentée,
- D'AUTORISER la Présidente à entreprendre les démarches et à signer toutes les pièces utiles à l'exécution de la présente délibération,

Fait à Jaujac, le 11 avril 2017, pour extrait conforme

La Présidente

Lorraine CHENOT

*L. Chenot*

